

4 Économie

Inauguration de la raffinerie rénovée d'Olam Palm Gabon de Lambarené
L'autosuffisance en matière d'huiles comestibles et de savons en perspective



Le Premier ministre procédant à la coupure symbolique du ruban.



Cette cuve contient le produit fini obtenu après que l'huile a été transformée.



Quelques bouteilles d'huile sorties de l'usine de Lambarené.

AEE
Lambaréné/Gabon

LE Premier ministre chef du gouvernement, Emmanuel Issozet Ngondet, était mercredi dernier à Lambarené, dans la province du Moyen-Ogooué, pour procéder à l'inauguration de la raffinerie rénovée d'Olam Palm Gabon (OPG). Cette infrastructure a été acquise par l'entreprise singapourienne en 2016, suite au rachat

par elle de la Société d'investissement pour l'agriculture tropicale (Siat). La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement dont le ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi. L'inauguration de cette nouvelle raffinerie intervient quelques mois après celles des usines de transformation d'huile de palme d'Awala à Kango et de Bilal à Mouila, par le président de la République Ali Bongo On-

dimba, a rappelé Yves-Fernand Manfoumbi. « *Le but recherché avec la mise en service de cette usine est la réduction de la facture des importations alimentaires d'environ 72% à l'horizon 2025: combler l'écart entre l'offre et la demande pour garantir l'autosuffisance en huile comestible et en savon au Gabon, assurer l'approvisionnement du marché local en produits frais et de qualité à des standards internationaux, augmenter significativement les op-*

portunités d'emplois au Gabon », a indiqué le ministre de l'Agriculture. Ainsi, notre pays, à travers la politique du chef de l'État, entend faire de l'agriculture le premier moteur de la croissance, de la diversification et le premier gisement d'emplois. « *Et Olam y participe activement, avec l'ambition de faire du Gabon le 3e producteur mondial d'huile de palme d'ici 2020* », a souligné Yves-Fernand Manfoumbi. Et le représentant du di-

recteur général d'Olam Gabon, Théophile Ogandaga, de dévoiler les ambitions nourries à travers les retombées attendues de cette usine: « *le Gabon atteindra 100% d'autosuffisance en matière d'huiles comestibles et de savons. Le site atteindra les normes stipulées en termes d'émissions, en accord avec les objectifs du plan Gabon Vert.* » Sur le site, 84 travailleurs permanents et plus de 40 contractuels sont maintenus dans leurs emplois. M.

Ogandaga évoque également la formation de futurs cadres techniques via le programme Graduate engineer training (GET), avec 6 stagiaires déjà à bord. Un « événement heureux pour l'économie gabonaise », qui n'a pas laissé indifférent le Premier ministre Emmanuel Issozet Ngondet. Il a fait ce commentaire: « *C'est la preuve de la diversification de notre économie.* ».

Eclairage

Le complexe industriel de Lambarené en bref

AEE
Lambaréné/Gabon

LE complexe industriel de Lambarené (Cil) a été inauguré en 1986 par feu Omar Bongo. Il s'étend sur une superficie de 2.5 hectares. Dès sa création, cette usine est gérée par la Société d'exploitation et de production des oléagineux du Gabon (Sepoga), plus tard

renommée Agro-Gabon. L'entreprise est privatisée en 2004, rachetée par la Société d'investissement pour l'agriculture tropicale (Siat). En juin 2016, Olam Palm Gabon (OPG) acquiert cette infrastructure ainsi que ses autres actifs relatifs au palmier à huile, auprès de Siat. A ce jour, de nombreux investissements ont été réalisés sur le Cil, par Olam Palm Gabon. L'entité se



Une vue de l'usine d'Olam Palm Gabon de Lambarené.

compose donc d'une unité de stockage d'huile de palme brute, d'une installation pour le raffinage de cette huile brute, d'une unité de conditionnement de l'huile avec fabrication de bouteilles et de bidons, d'une installation de production et d'emballage de savon de lessive, d'une installation de production électrique, d'un système de traitement des eaux usées, ainsi que d'entrepôts de

stockage des produits finis. Olam Palm Gabon peut donc désormais traiter 30 mille tonnes d'huile de palme brute, afin de produire 20 mille tonnes d'huile de cuisine par an, et 10 mille tonnes de savon dans la même période. Le complexe procure également une centaine d'emplois directs, ainsi qu'une quarantaine d'autres indirects.

Comité de pilotage du programme de réformes économiques et financières

La fusion de la BVMAC au menu

J.O.
Libreville/Gabon

LA mise en œuvre concrète de la fusion de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) de Libreville (Gabon) et la Douala stock exchange (Cameroun) sera aujourd'hui au cœur de la réunion des ministres de l'Economie de

la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à Douala, au Cameroun. Lors de cette rencontre, qui sera dirigée par le président de la Commission de la Cémac, Daniel Ona Ondo, seront mises au point les modalités juridiques et techniques de ladite fusion, vraisemblablement programmée pour le 1er jan-



Le président de la Commission de la Cémac, Daniel Ona Ondo, dirigera la réunion des ministres de l'Economie de la sous-région.

vier 2019. Seront également à ce rendez-vous, des ministres des pays de la sous-ré-

gion en charge des questions d'intégration régionale. Notamment le ministre d'Etat camerounais de l'Economie, Gilbert Ondongo. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la 4e session ordinaire du Comité de pilotage du programme de réformes économiques et financières (PREF-CEMAC). La fusion de ces

deux bourses de valeurs est consécutive à une résolution prise par les chefs d'Etat de la CEMAC, le 31 octobre 2017, lors de la conférence extraordinaire de cette institution à N'Djamena (Tchad). Elle constitue, à en croire différents experts, une solution à la crise que traverse la zone de la CEMAC.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 02/02/2018

Union Gabonaise de Banque
 SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,2459	1USD =	526,492	1 USD	544,920
CAD	1,5348	1CAD =	427,389	1 CAD	455,661
JPY	136,6200	1JPY =	4,801	100 JPY	504,115
GBP	0,8752	1GBP =	746,494	1 GBP	786,399
CHF	1,1603	1CHF =	565,334	100 CHF	59 671,40
ZAR	14,8245	1ZAR =	44,248	100 ZAR	4 601,27
MAD	11,3838	1MAD =	57,622	1 MAD	60,25
CNY	7,8451	1CNY =	83,614	1CNY	86,12
KES	121,1400	1KES =	5,415	1KES	5,58

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	02/02/2018	5 452,29
DOW JONES	02/02/2018	26 136,67
BRENT (IPE) US Dollars/Baril		
02 Février 2018: 69,52		